



**PRÉFET  
DE LA MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R02-2021-331

PUBLIÉ LE 10 DÉCEMBRE 2021

# Sommaire

## **PRÉFECTURE de la MARTINIQUE / Secrétariat Général**

R02-2021-12-10-00004 - Arrêté portant nomination de membres conseil de gestion du parc naturel marin de la Martinique (4 pages)

Page 3

PRÉFECTURE de la MARTINIQUE

R02-2021-12-10-00004

Arrêté portant nomination de membres conseil  
de gestion du parc naturel marin de la  
Martinique

**Arrêté portant nomination de membres  
du conseil de gestion  
du parc naturel marin de la Martinique**

LE PRÉFET

- Vu** le code de l'environnement et notamment les articles L.334-3 et R.334-31 ;
- Vu** le décret n° 2017-784 du 5 mai 2017 portant création du parc naturel marin de la Martinique notamment ses articles 3 et 4 ;
- Vu** le décret du Président de la République du 5 février 2020 nommant monsieur Stanislas CAZELLES, préfet de la Martinique ;
- Vu** l'arrêté du 15 février 2018 (n°R02-2018-02-15-003) portant composition du conseil de gestion du parc naturel marin de la Martinique ;
- Vu** l'arrêté du 22 décembre 2020 (n°R02-2020-12-22-001) portant modification de composition du conseil de gestion du parc naturel marin de la Martinique
- Vu** l'arrêté n°21-PCE-1253 portant désignation de conseillers de la collectivité territoriale de Martinique (CTM) au conseil de gestion du parc naturel marin de la Martinique du 23 novembre 2021 ;
- Vu** la demande en date du 2 février 2021 de Michèle SAINTE-ROSE de l'Amicale des Plaisanciers du Carbet ;
- Vu** la demande en date du 19 février 2021 de Noémi CHANTEUX
- Vu** la délibération du comité du syndicat mixte du parc naturel régional de la Martinique du 13 août 2021 ;
- Vu** le relevé de décision relatif à l'entretien téléphonique en date du 06 octobre 2021 entre la Directrice déléguée du Parc naturel marin de Martinique et Mme Colette RANELY-RAVIN ;
- Vu** la demande en date du 21 octobre 2021 de la présidente du COMASSUB, Marie-Christine ORTOLE ;

Vu la demande en date du 22 octobre 2021 de Ewan TREGAROT

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup> : représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements compétents

Sont nommés pour représenter la collectivité territoriale au sein du conseil de gestion du parc naturel marin :

Titulaires	Suppléants
Jean-Claude DUVERGER	Jean-Claude ECANVIL
Olivier MARIE-REINE	Félix ISMAIN
Patricia TELLE	Lucien SALIBER
Félix MERINE	Monette TAUREL
Nadia LIMIER	Marius NARCISSOT
Manuella CLEM-BERTHOLO	/
Claude LISLET	Catherine CONCONNE

En remplacement de :

Titulaires	Suppléants
Joachim BOUQUETY	Nadia LIMIER
Louis BOUTRIN	Raphaël MARTINE
Francine CARIUS	Christiane BAURAS
George CLEON	Manuella CLEM-BERTHOLO
Jean-Claude DUVERGER	Kora BERNABE
Eugène LARCHER	Marius NARCISSOT
Patricia TELLE	Marie-Frantz TINOT

### Article 2 : représentants du parc naturel régional de Martinique

Mme Nadia ACCUS-ADAINE et M. Jean-MONFORT sont nommés membre titulaire et membre suppléant du conseil de gestion du parc marin de la Martinique en tant que représentants du parc naturel de la Martinique en remplacement de Mme Marie-France TOUL et M. Lucien ADENET.

### Article 3 : représentants des organisations locales d'usagers de loisir en mer

Mme Marie-Christine ORTOLE et M. Fabien MERLAND sont nommés membre titulaire et membre suppléant du conseil de gestion du parc marin de la Martinique en tant que représentants d'une association de plongeurs de loisir en remplacement de M. Lucien LOUISSON et M. Jean-Guy GABRIEL.

Mme Michèle SAINTE-ROSE est nommée membre suppléante de M. Guy-Alex REMY-ZEPHIR au sein du conseil de gestion du parc marin de la Martinique en tant que représentant d'une association locale de pêche de loisir en mer en remplacement de M. David URSULE.

**Article 4 : représentants d'association de protection de l'environnement et du patrimoine culturel**

M. François JACARIA est nommé membre suppléant de M. Gwenaël QUENETTE au sein du conseil de gestion du parc marin de la Martinique en tant que représentant d'une association locale de protection de l'environnement en remplacement de Mme Noémi CHANTEUX.

M. Romain FERRY est nommé membre suppléant de M. Bernard RENAUDIE au sein du conseil de gestion du parc marin de la Martinique en tant que représentant d'une association locale de protection de l'environnement en remplacement de M. Ewan TREGAROT.

**Article 5 : personnalités qualifiées**

M. Jean-Raphaël GROS DESORMEAUX est nommé membre du conseil de gestion du parc marin de la Martinique en tant que personnalité qualifiée en remplacement de Mme Colette RANELY VERGE-DEPRE.

**Article 6 :**

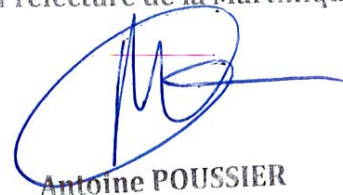
Les membres du conseil de gestion nommés aux articles 3, 4 et 5 du présent arrêté le sont pour la durée du mandat restant à courir.

**Article 7 :**

Le secrétaire général de la préfecture et le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fort-de-France, le 10 décembre 2021

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général  
de la Préfecture de la Martinique



Antoine POUSSIER

